



**ORDRE DU JOUR
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du 21 juin 2013**

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 mars 2013

Présentation par le Président-directeur des orientations stratégiques de son mandat

POUR DELIBERATION

1	Rapport d'activité 2012 En vigueur 15 jours après réception par MCC (si pas d'observations pendant cette période) (décret 92-1338, articles 18 et 17, point 3) Date de réception : 21 juin 2013 - Entrée en vigueur le 6 juillet 2013
2	Rapport annuel de performance pour 2012 En vigueur 15 jours après réception par MCC (si pas d'observations pendant cette période) (décret 92-1338, articles 18 et 17, point 2) Date de réception : 21 juin 2013 - Entrée en vigueur le 6 juillet 2013
3	Convention d'occupation et d'exploitation d'une activité de restauration assise en salle et en terrasse dans le kiosque sud-ouest du jardin des Tuileries Entre en vigueur 15 jours après réception par MCC et MB (si pas d'observations pendant cette période) (décret 92-1338, articles 18 et 17, point 8) Date de réception : 21 juin 2013 - Entrée en vigueur le 6 juillet 2013
4	Acceptation du legs de Mlle L'HERMITE En vigueur 15 jours après réception par MCC (si pas d'observations pendant cette période) (décret 92-1338, articles 18 et 17, point 7) Date de réception : 21 juin 2013 - Entrée en vigueur le 6 juillet 2013

5	Règles de rémunération des personnels recrutés sur des emplois à temps incomplet En vigueur un mois après réception par MCC et MB (si pas d'observations pendant cette période) (décret 92-1338, articles 18 et 17, point 15) Date de réception : 21 juin 2013 - Entrée en vigueur le 21 juillet 2013
6	Demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse présentée par l'agent comptable (exercice 2012) En vigueur après approbation du MCC et MB dans les conditions du titre III du décret 2012-1246 (articles 176 et 177), à savoir soit approbation expresse dans le mois qui suit la réception de la délibération et de toutes autres pièces demandées, soit approbation tacite à l'issue du mois qui suit la réception de la délibération et de toutes autres pièces demandées (décret 92-1338, articles 18 et 17, point 5) Date de réception : 21 juin 2013 - Entrée en vigueur le 21 juillet 2013

POUR INFORMATION

	Présentation des états budgétaires 2013 conformément au décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
	Note d'intentions relative aux orientations tarifaires définies entre le musée du Louvre et le MCC pour 2014